

# POLITIQUE DES AÎNÉS

## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Table des matières :

1. Mot du maire
2. Mot de la Table autonome des aînés des Collines
3. Mise en contexte/historique
4. Les actions en cours
5. Statistiques et profil démographique
6. Définition d'un aîné
7. Valeurs
8. Plan d'action
9. Mot de la fin
10. Liste des membres du comité et photo

### 1. Mot du maire

Je suis très heureux de confirmer l'engagement de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette envers ses citoyens aînés, avec l'adoption et la mise en œuvre de cette politique des aînés. Les richesses de notre localité, soit son grand dynamisme communautaire, la beauté de la nature et la tranquillité, font de Notre-Dame-de-la-Salette un lieu où il fait bon vivre. Nous souhaitons donc, avec la démarche Municipalité amie des aînés, permettre à nos citoyens plus âgés de pouvoir rester dans leur communauté plus longtemps et ainsi participer à la vie citoyenne et communautaire de la Municipalité. Le travail effectué jusqu'à maintenant nous a permis de construire des bases solides pour les actions à venir. Nous sommes maintenant prêts à passer à l'action !

### 2. Mot de la Table autonome des aînés des Collines

Les changements démographiques à venir au Québec auront des impacts sociaux importants. Selon l'Institut de la Statistique du Québec, la population âgée de 65 ans et plus dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais devrait passer de 7,9% en 2006, à 20,5% en 2031. Il est essentiel de réfléchir, dès maintenant, au modèle social que nous souhaitons mettre en place afin de favoriser l'intégration des aînés dans toutes les sphères de la communauté.

La Table autonome des aînés des Collines est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des aînés sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. En janvier 2014, l'organisme a reçu le mandat de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, de coordonner la démarche *Municipalité amie des aînés* au niveau

territorial. La municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette est l'une des 5 municipalités que la Table accompagne dans cette démarche.

### 3. Mise en contexte/historique

La démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* à Notre-Dame-de-la-Salette a débuté en janvier 2014, avec la création du comité de pilotage. Au printemps 2014, un questionnaire à l'intention des aînés de la municipalité était envoyé dans toutes les boîtes postales. Une consultation publique a également été tenue en octobre 2014.

Les réponses obtenues lors de ces consultations ont permis à la municipalité de mieux saisir les préoccupations des aînés et d'élaborer cette politique, ainsi que le plan d'action qui s'y rattache. Ces documents ont été officiellement adoptés le 3 août 2015 par le conseil municipal.

Ces démarches permettent de reconnaître la place importante que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette souhaite accorder aux aînés, à leur développement et leur intégration dans la communauté.

### 4. Les actions en cours

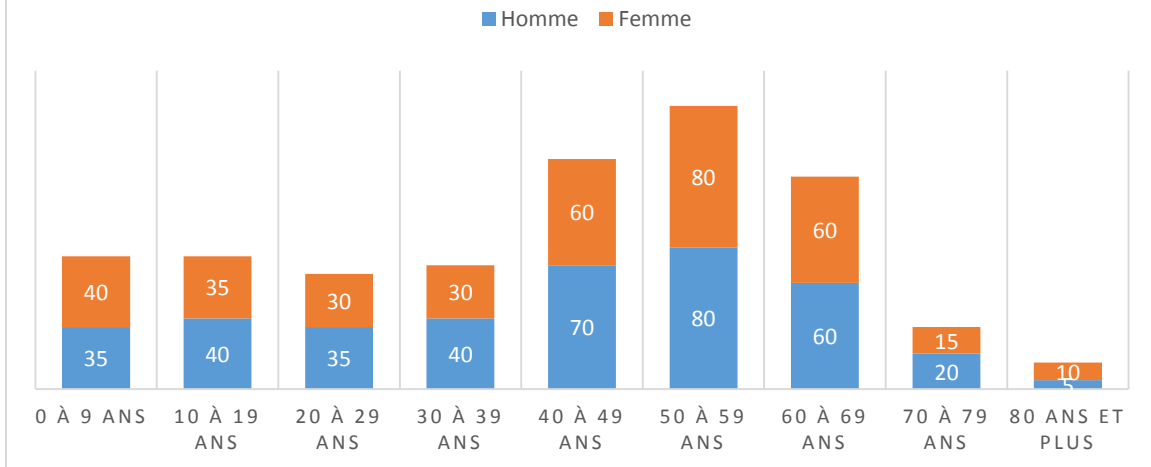
La municipalité a déjà plusieurs actions en faveur des aînés.

Ces actions se concrétisent par du soutien aux nombreux organismes communautaires (financement, prêts de locaux ou de matériel, appui des élus, etc.), par la publication d'informations pertinentes dans le bulletin municipal ou par la mise en place de règlements favorisant la construction de logis parentaux. La plupart des bâtiments publics sont également dotés de rampes d'accès qui facilitent les déplacements des personnes à mobilité réduite.

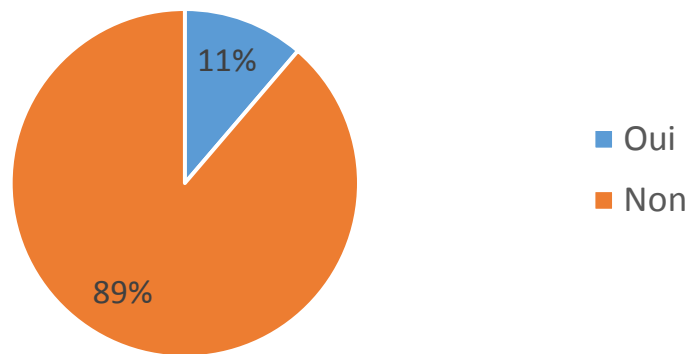
### 5. Statistiques et profil démographique

Notre-Dame-de-la-Salette est une municipalité rurale, d'une superficie de 114 km carrés, située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. La municipalité est bordée par la rivière La Lièvre et possède de nombreux lacs sur son territoire, dont le Lac de l'Argile. Selon Statistiques Canada, la population totale de Notre-Dame-de-la-Salette était de 755 habitants en 2011.

## RÉPARTITION DE LA POPULATION DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE SELON L'ÂGE (2011)



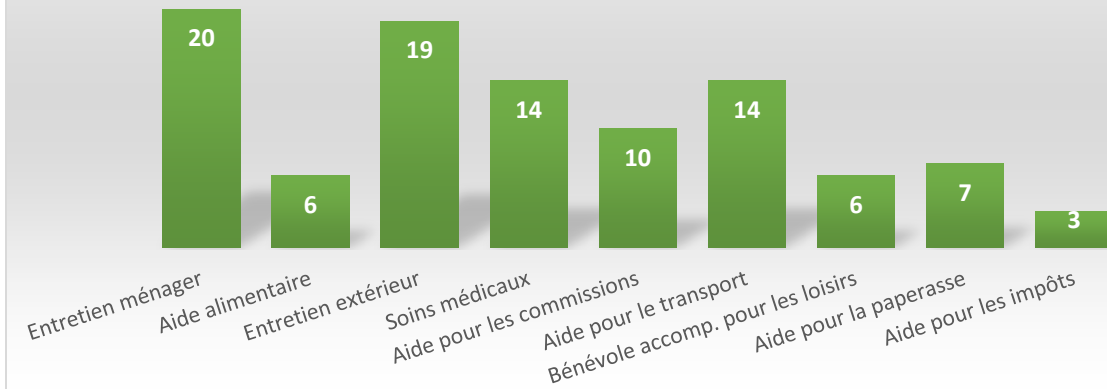
### Personnes vivant seules à Notre-Dame-de-la-Salette en 2011 (Statistiques Canada)



Lors de l'analyse du questionnaire MADA, envoyé dans toutes les boîtes postales de la municipalité au printemps 2014, les constats suivants ont été relevés :

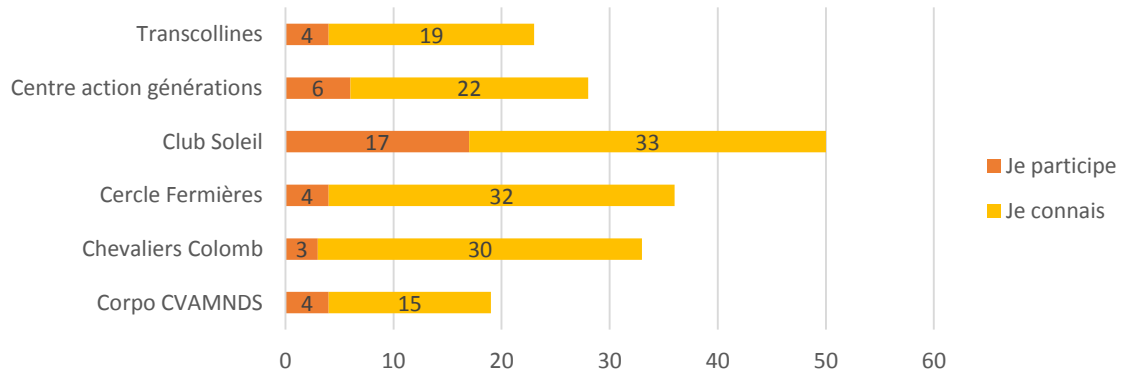
- ❖ Les aînés de Notre-Dame-de-la-Salette sont généralement autonomes, mais devront déménager de la municipalité quand leurs capacités physiques diminueront. Ils auront besoin de services de santé, d'aide à l'entretien intérieur/extérieur et d'aide au transport pour demeurer chez eux plus longtemps.

## Si vous souhaitez demeurer à domicile, quel type de service pensez-vous utiliser ?

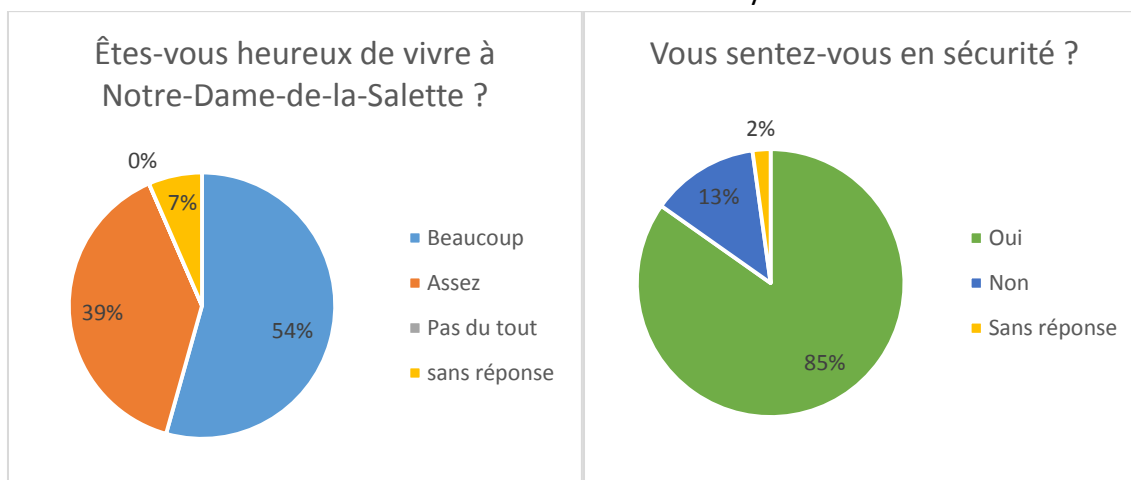


- ❖ Ils sont généralement actifs socialement, bien que leur participation aux groupes sociaux et leur implication sociale pourraient être accrues.

## Connaissez-vous ces organismes ? Utilisez-vous leurs services ou participez-vous à leurs activités ?



❖ Ils sont heureux de vivre à Notre-Dame-de-la-Salette et s’y sentent en sécurité.



❖ Les aînés du secteur du village sont plus vulnérables que ceux des secteurs ruraux.

- 73% des répondants du village ont indiqué vivre seuls;
- 23% des répondants du village étaient âgés de 75 ans et plus;
- Les revenus des répondants du village étaient beaucoup moins élevés que ceux des autres secteurs;
- 27% des répondants du village ne possédaient pas de permis de conduire.

## 6. Définition d'un aîné

La municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette ne souhaite pas définir un aîné d'après son âge, mais plutôt selon une étape particulière de la vie. Cette phase apporte avec elle de nouveaux défis, propres au contexte qu'ils sont amenés à vivre (retraite, arrivée des petits-enfants, perte d'autonomie, plus de temps libre, etc.). Les aînés sont aussi les gardiens de l'histoire, la mémoire vivante de notre communauté. Ils bénéficient d'un vécu et d'une expérience riche, qui méritent d'être partagés et légués aux autres générations. Les aînés ne sont pas un groupe de population homogène. Ils ont des intérêts, des besoins et des aspirations qui diffèrent selon les générations et les individus.

## 7. Valeurs

La politique des aînés de Notre-Dame-de-la-Salette s'appuie sur les valeurs suivantes :

- **L'écoute** : pour être réceptif aux besoins en constante évolution des aînés et ainsi contribuer à la réalisation de leurs aspirations.
- **Le respect de la personne** : pour que chaque aîné soit traité avec considération et qu'il soit reconnu comme une personne à part entière, dans le respect du rythme de chacun.

- **L'accueil** : pour faire en sorte que les aînés soient bien accueillis à Notre-Dame-de-la-Salette et puissent prendre racine dans la communauté.
- **L'engagement** : pour que les actions soient cohérentes avec le discours.
- **Les saines habitudes de vie** : parce que la santé est essentielle au bien-être et à l'épanouissement de chacun.
- **Les relations intergénérationnelles** : pour que toutes les générations puissent apprendre l'une de l'autre et que chacun puisse mettre en valeur son potentiel.

## 8. Plan d'action

Voir annexe.

## 9. Mot de la fin

La démarche d'élaboration de la politique Municipalité amie des aînés fut un travail collectif important, qui a permis de resserrer les liens de la communauté. Cette tâche démontre, encore une fois, le dévouement et la motivation des citoyens bénévoles de notre municipalité qui ont su faire preuve de détermination et de persévérance. Nous remercions chaleureusement tous les membres du comité de pilotage. Un merci spécial à Marie-Pierre Drolet, qui a coordonné la démarche et accompagné le comité dans ce processus.

## 10. Liste des membres du comité et photo

Margot Chamberland  
André Chamberland  
Marc F. Clément  
Nicole David  
Marie-Pierre Drolet  
Sylvie Franche  
Jean-Marc Lajeunesse  
Denis Légaré  
Marie-Pier Macameau

